



Plan d'action d'ENvironnement JEUnesse

2021-2022

Pour adoption par le conseil d'administration le 16 mars 2021

Plan d'action 2021-2022

Orientation stratégique 1 : Action en éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté auprès des milieux de l'éducation

Objectif 1.1 Accroître l'action d'ENvironnement JEUnesse en éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté auprès des milieux de l'éducation

- Moyen 1.1.1 Mettre en œuvre un objectif collectif ou une campagne commune dans les CPE et garderies, les écoles et les cégeps
- Moyen 1.1.2 Renforcer le lien avec la nature à travers les activités offertes [si la situation sanitaire le permet]
- Moyen 1.1.3 Bonifier les contenus dédiés aux milieux de l'éducation sur le site web

Objectif 1.2 Assurer la formation des membres de l'équipe afin qu'ils développent et exercent régulièrement leurs compétences en éducation relative à l'environnement

- Moyen 1.2.1 Former les membres de l'équipe pour qu'ils puissent donner régulièrement des ateliers et conférences
- Moyen 1.2.2 Encourager le développement de connaissances en éducation relative à l'environnement pour les membres de l'équipe

Objectif 1.3 Améliorer l'intégration de l'éducation relative à l'environnement dans les programmes

- Moyen 1.3.1 Mettre en œuvre les recommandations à l'issue du processus de réflexion de l'année 2020-2021 pour bonifier l'intégration de l'éducation relative à l'environnement dans les programmes

Orientation stratégique 2 : Soutien et accompagnement auprès des jeunes

Objectif 2.1 Offrir deux moments ou espaces numériques pour les jeunes en environnement par année

- Moyen 2.1.1 Organiser un événement de type festival au printemps et un colloque à l'automne
- Moyen 2.1.2 Varier les formats des deux moments ou espaces numériques pour offrir un volet plus concret
- Moyen 2.1.3 Offrir des ateliers sur l'écoanxiété aux jeunes

Objectif 2.2 Favoriser la participation citoyenne des jeunes et partager des opportunités de pouvoir

- Moyen 2.2.1 Porter la voix des jeunes à travers les audiences et consultations publiques, et dans l'espace public
- Moyen 2.2.2 Partager des opportunités de pouvoir ou de décision à des jeunes, notamment au niveau municipal

Orientation stratégique 3 : Intersectionnalité, diversité et inclusion

Objectif 3.1 Intégrer l'intersectionnalité, la diversité et l'inclusion dans notre structure, nos pratiques et nos prises de positions

- Moyen 3.1.1 Mettre en œuvre et viser une amélioration continue des guides et des outils élaborés au cours de l'année 2020-2021
- Moyen 3.1.2 Explorer les manières de rendre nos activités et projets accessibles à des publics qu'on marginalise ou qu'on opprime
- Moyen 3.1.3 Réaliser une analyse de la parité et de l'inclusion au niveau de l'équipe, du conseil d'administration et des personnes participantes aux activités
- Moyen 3.1.4 Collaborer avec une organisation afin de mettre de l'avant les profils recherchés pour le conseil d'administration et de recruter des personnes s'identifiant à des communautés qu'on marginalise ou qu'on oppresse

Objectif 3.2 Assurer la formation continue des personnes employées sur l'inclusion et l'anti-oppression

- Moyen 3.2.1 Dédier une plage horaire à même les heures de travail pour la formation continue aux enjeux d'inclusion et d'oppressions
- Moyen 3.2.2 Offrir une formation d'introduction aux enjeux autochtones à l'équipe et au conseil d'administration
- Moyen 3.2.3 Favoriser le partage d'expertise ou d'expérience entre les membres de l'équipe

Objectif 3.3 Poursuivre les communications et la mobilisation engagées dans la lutte contre les oppressions

- Moyen 3.3.1 Mettre de l'avant des activités et des communications pour souligner les grandes journées de la diversité (2SLGBTQIA+, chandail orange, femmes, racisme, etc.)
- Moyen 3.3.2 Participer régulièrement à des activités, à des conférences ou à des webinaires d'organisations luttant contre les oppressions
- Moyen 3.3.3 Prévoir au moins une activité d'implication auprès d'organisations luttant contre les oppressions avec des membres de l'équipe sur les heures de travail

Orientation stratégique 4 : Développement organisationnel

Objectif 4.1 Mettre en place des mesures pour mieux incarner la société écocitoyenne à travers nos conditions de travail et nos pratiques organisationnelles

- Moyen 4.1.1 Tenir les réunions mensuelles d'équipe en plein air [si la situation sanitaire le permet]
- Moyen 4.1.2 Soutenir l'engagement écocitoyen des membres de l'équipe
- Moyen 4.1.3 Créer des espaces de partage et de sobriété au sein de l'équipe [si la situation sanitaire le permet]

Objectif 4.2 Réviser nos règlements généraux

- Moyen 4.2.1 Proposer un premier jet de nos règlements généraux révisés
- Moyen 4.2.2 Finaliser la révision de nos règlements généraux

Objectif 4.3 Améliorer l'analyse et l'efficacité des communications de l'organisme

- Moyen 4.3.1 Faire un suivi et une analyse régulièrement des statistiques et données en lien avec nos communications, et améliorer l'efficacité des communications
- Moyen 4.3.2 Améliorer l'efficacité du site web

Objectif 4.4 Renforcer l'autonomie et l'indépendance financière de l'organisme

- Moyen 4.4.1 Déployer une stratégie de financement ou de collecte de fonds pour le renouvellement du programme Jeunes leaders pour l'environnement
- Moyen 4.4.2 Créer des bulletins d'appel aux dons de manière plus structurée et régulière
- Moyen 4.4.3 Faire des publications pour inviter les personnes à faire un don et à devenir membre

Objectif 4.5 Réaliser un plan de développement organisationnel

- Moyen 4.5.1 Préciser les objectifs spécifiques à atteindre dans les trois prochaines années, les moyens concrets à déployer et les ressources nécessaires pour y parvenir
- Moyen 4.5.2 Opérationnaliser les grandes orientations stratégiques (mise en œuvre)